E.S.M.G.O. TRIATHLON

DOSSIER D'ADHESION

SAISON 2021

ville de Gonfreville l'Orcher

RÉGION NORMANDIE

76 SEINE-MARITIME - LE DÉPARTEMENT -

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TRIATHLON

LIGUE RÉGIONALE DE TRIATHLON NORMANDIE

EUROVIA VINCI

PRESENTATION DU CLUB

L'ESMGO Triathlon est une association sportive « loi 1901 » elle est l'une des section du club omnisports ESMGO de la ville de Gonfreville l'Orcher, nous pratiquons et partageons notre passion pour le triathlon et les disciplines enchaînées depuis 1986, date de création de la section par notre actuel président Gérard HERVIEU.

Nous offrons à nos adhérents un large choix de pratique pour tous âges et tous niveaux, de la découverte jusqu'au plus haut niveau international.

Par ailleurs les avantages du club sont multiples : nombreux créneaux d'entraînement, infrastructures modernes, cadres technique diplômés et qualifiés, organisations de stages ...

GENERALITES

Tout athlète rejoignant notre section ESMGO Triathlon et donc indirectement du club omnisports ESMGO s'engage à respecter le règlement intérieur en vigueur et les valeurs soutenues par ces 2 associations telles que le partage, l'entraide, l'amitié, le respect et le dépassement de soi.

Par ailleurs un « code de conduite » du sportif est aussi à respecter, code de conduite implicite dont les lignes directrices sont les suivantes : Le respect du comité directeur et de ses décisions, des cadres techniques ainsi que de leur travail et leur implication et enfin la présence lors des évènements importants organisés par notre club.

Règlement intérieur de section à retrouver sur notre site.

Tarifs adhésion 2021

	Montant
Licence adulte compétition*	175,00 €
Licence dirigeant	40,00 €
Licence FSGT	35,00 €
Licence jeunes (7 – 18ans)	80,00 €

***la licence adulte peut être réglée en 3 fois (chèques encaissés trimestriellement)**

Pièces à joindre au dossier

Plusieurs pièces justificatives sont nécessaires pour valider votre dossier :

- Le bulletin d'adhésion dument rempli et signé
- Le règlement en chèque à l'ordre de « ESMGO Triathlon »
- Le certificat médical mentionnant « apte à la pratique du triathlon en compétition » (pour les nouveaux adhérents) OU le questionnaire de santé rempli (pour un renouvellement d'adhésion

ENTENTE SPORTIVE MUNICIPALE DE GONFREVILLE L'ORCHER

Société déclarée à la Préfecture du Havre le 30 Mars 1955 sous le n° 964
insérée au Journal Officiel n° 77 du 30 Mars 1956 sous le n° 23085
La Société a été fondée le 17 Mars 1955 et agréée le 29 Octobre 1975 par la Jeunesse et Sport
sous le n° 76 S 202
BRED 76700 HARFLEUR N° 231 38 0203

Siège Social : Service des Sports Mairie de Gonfreville l'Orcher 76700 Tél. 35.55.18.30

E S M G O *Affilié à la Fédération Sportive et Gymnique du Travail*

F.F.H.B Handball | F.F.F. Football | F.F.A. Athlé/Cross | F.FJDA Judo | F.F.N. Natation | F.F.G. Gymnastique | F.F.C. Cyclo Cyclisme | F.F.B.B. Basketball | F.F.T.T. Tennis table | F.F.B. Badminton | F.F.E. Echecs | F.F.P.J.P. Pétanque | F.F.T. Tennis | F.F.Tri Triathlon

Bulletin d'adhésion 2021

Nom :

Prénom :

Date et lieu de naissance :

Profession ou étude suivie :

N° de sécurité sociale :

Adresse complète :

Teléphone :

Email :

Type de licence (entourez) :

Adult compétition **Adulte Dirigeant**

FSGT **Jeune (7 – 18ans)**

Signature du titulaire (parents pour les mineurs) Gonfreville l'Orcher, le

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TRIATHLON

Certificat médical

Je soussigné(e) Docteur ....., certifie que l'état de santé de M. / Mme ..... ne présente pas ce jour de contre-indication apparente à :

La pratique du sport(1) **en compétition** RAYER LA MENTION INUTILE

La pratique du sport(1)

(1) A l'exclusion des disciplines sportives qui présentent des contraintes particulières au sens de l'article L. 231-2-3 du code du sport, précisées à l'article D. 231-1-5 du même code et listées ci-après :

1. l'alpinisme,
2. la plongée subaquatique,
3. la spéléologie
4. les disciplines sportives comportant l'utilisation d'armes à feu ou à air comprimé,
5. les disciplines sportives, pratiquées en compétition, pour lesquelles le combat peut prendre fin, notamment ou exclusivement lorsqu'à la suite d'un coup porté l'un des adversaires se trouve dans un état le rendant incapable de se défendre et pouvant aller jusqu'à l'inconscience ;
6. les disciplines sportives, pratiquées en compétition, comportant l'utilisation de véhicules terrestres à moteur à l'exception du modélisme automobile radioguidé ;
7. les disciplines sportives comportant l'utilisation d'un aéronef à l'exception de l'aéromodélisme ;
8. le rugby à XV, le rugby à XIII et le rugby à VII.

Important : **Les certificats médicaux correspondants aux disciplines ci-dessus numérotées de 1 à 4, valable une saison, peuvent être remis à votre club en même temps que votre formulaire de demande de licence** (les disciplines concernées seront alors mentionnées sur votre licence).
A défaut, ils devront être fournis directement à l'organisateur en cas de participation à un raid intégrant une ou plusieurs de ces disciplines.

A ....., le .....

Signature et cachet du médecin

Certificat médical à joindre à votre formulaire de demande de licence

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TRIATHLON

QUESTIONNAIRE DE SANTE

Répondez aux questions suivantes par oui ou par non (sans ratures ni annotations). Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié. Si vous répondez OUI à l'une des questions, vous devez fournir un certificat médical.

Durant les douze derniers mois :	OUI	NON
1. Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexpliquée ?		
2. Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations un essoufflement inhabituel ou un malaise ?		
3. Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?		
4. Avez-vous eu une perte de connaissance ?		
5. Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?		
6. Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?		
A ce jour :		
7. Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc.) survenu durant les 12 derniers mois ?		
8. Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?		
9. Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?		

Attestation de réponse négative à toutes les questions du questionnaire de santé

Je soussigné(e)..... [Nom- Prénom]

N° de Licence : .....

Nom du club : .....

Demeurant : .....

..... [Adresse complète]

Atteste sur l'honneur :

- Avoir fourni à un club affilié FFTRI un certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport ou de la ou le disciplines fédérales envisagées, en compétition, il y a moins de trois ans,
- Ne pas avoir eu d'interruption de licence depuis la fourniture de ce certificat,
- Avoir répondu NON à toutes les questions du questionnaire de santé cité ci-dessus.

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à ..... [Ville] le .....[date]

Signature manuscrite

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TRIATHLON

ÉVOLUTION RÉGLEMENTAIRE

POUR UNE LICENCE COMPÉTITION / LOISIR, la présentation d'un certificat médical d'absence de contre-indication est désormais exigée **tous les trois ans**, c'est-à-dire lors d'un renouvellement de licence sur trois, sous réserve d'avoir répondu par la négative au questionnaire de santé mis en place par le gouvernement.

A partir de septembre 2017, le "questionnaire de santé" fait donc son apparition sur Espace Tri 2.0. Il s'agit de 9 questions auxquelles les titulaires d'une licence 2018 vont devoir répondre lors de leur renouvellement de licence pour la saison 2019 :

- **si le licencié répond non à toutes les questions**, il n'a pas besoin de remettre de certificat médical (en dehors des certificats médicaux spécifiques nécessaires en cas de participation à des raids intégrant une ou plusieurs des disciplines numérotées de 1 à 4 sur la page précédente)
- **si le licencié répond oui à au moins une question**, il doit obligatoirement remettre à son club le certificat médical disponible sur la page précédente.

ENCADREMENT

Les éducateurs et référents sont vos correspondants au sein du club, ils sont à votre écoute pour vous accompagner dans votre pratique.

Cadres techniques

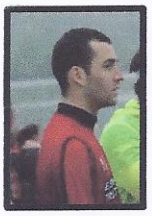

HERVIEU Roman
Entraîneur principal
BF4 FFTRI / Licence STAPS Entraînement Sportif
Tél : 06 09 04 93 94
roman-hervieu@hotmail.fr

DAGOUBERT Eric
Entraîneur CAP et cyclisme
BF5 FFTRI / 1er degré Hors stade FFA
Tél : 06 58 64 49 31
edagoubert@gmail.com

Arbitres :

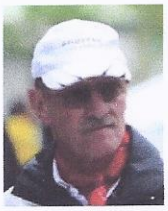

Robert Sroka
Arbitre pré-national 1

tria2srk@free.fr

Eric Dagoubert
Arbitre régional 3

Tél : 06 58 64 49 31
edagoubert@gmail.com

NOTES PRATIQUES

Horaires des entraînements adultes :

- **Natation (Piscine Gdo) :** Lundi, mercredi et vendredi de 19h15 à 21h
- **Course à pied (Stade Baquet) :** Mardi et jeudi de 18h à 20h.
- **Vélo (Stade Thorez Harfleur) :** Samedi et/ou dimanche matin (horaires selon période)

Horaires des entraînements jeunes :

- **Natation (Piscine Gdo) :** Samedi de 8h45 à 10h
- **Course à pied / vélo (Centre René Cance) :** Mercredi de 14h15 à 16h

Permanences administratives :

Permanences club ouvertes le lundi, mercredi et vendredi soir de 17h00 à 19h00 au bureau du club à la piscine GDO (7 rue des sports / entrée groupe).

COORDONNEES

Président :	**HERVIEU Gérard** – 06.20.58.33.22 / triathlon.e.s.m.g.o@free.fr
Cadres techniques :	**HERVIEU Roman** – 06.09.04.93.94 / roman-hervieu@hotmail.fr
	DAGOUBERT Eric – 06.58.64.49.31 / edagoubert@gmail.com
Site du club :	http://esmgo-triathlon.onlinetri.com/
Page FB du club :	https://www.facebook.com/ESMGOTRI/

REGLEMENT INTERIEUR DE SECTION

L'ESMGO Triathlon est une association sportive « loi 1901 » elle est l'une des sections du club omnisports ESMGO de la ville de Gonfreville l'Orcher, nous pratiquons et partageons notre passion pour le triathlon et les disciplines enchaînées depuis 1986, date de création de la section par notre actuel président Gérard HERVIEU.

Nous offrons à nos adhérents un large choix de pratique pour tous âges et tous niveaux, de la découverte jusqu'au plus haut niveau international.

Par ailleurs les avantages du club sont multiples : nombreux créneaux d'entraînement, infrastructures modernes, cadres technique diplômés et qualifiés, organisations de stages ...

I) GENERALITES

Tout athlète rejoignant notre section ESMGO Triathlon et donc indirectement du club omnisports ESMGO s'engage à respecter le règlement intérieur en vigueur et les valeurs soutenues par ces 2 associations telles que le partage, l'entraide, l'amitié, le respect et le dépassement de soi.

Par ailleurs un « code de conduite » du sportif est aussi à respecter, code de conduite implicite dont les lignes directrices sont les suivantes : Le respect du comité directeur et de ses décisions, des cadres techniques ainsi que de leur travail et leur implication et enfin la présence lors des évènements importants organisés par notre club.

II) ADHESION

1) Conditions d'adhésion

- Tout athlète souhaitant adhérer à notre section doit s'acquitter d'une cotisation annuelle dont le tarif est voté en AG.
- L'adhésion est valable pour une année civile complète (01/01 au 31/12), en cas de mutation et/ou d'arrêt de la pratique en cours d'année celle-ci ne pourra pas être, même partiellement, remboursée.
- En adhérant à notre section tout athlète s'engage à respecter ce règlement intérieur.

2) Bulletin d'adhésion

- Le Bulletin d'adhésion de notre section est à retrouver sur notre site internet, il doit être retourné complet et accompagné des pièces justificatives ainsi que du règlement pour être validé.

3) Tarif d'adhésion

- Le tableau des tarifs d'adhésion est à retrouver sur le bulletin d'adhésion de la saison en cours, il est fixé et voté chaque année en AG.
- Ce tarif varie selon la licence choisie, notre section propose 4 licences différentes :
    - Licence adultes compétition*
    - Licence adulte dirigeant
    - Licence FSGT
    - Licence jeune

*La cotisation pour la licence adulte compétition est payable en 3 fois (chèques encaissés trimestriellement)

4) Offres spécifiques

- Offre famille : la 4^{e} licence d'une même famille adhérente est gratuite et offerte par le club (offre sur la licence la moins chère des 4)
- Offre découverte : Grace au PASSTRI mis en place par la FFTRI toute personne non licenciée peut venir s'essayer au triathlon gratuitement pendant 1 mois au sein de notre section.

III) Compétitions :

1) Participation et inscription

- Tout athlète muni d'une licence compétition à l'ESMGO Triathlon peut participer aux épreuves qu'il souhaite, il s'engage à porter la tenue du club sur toutes celles-ci.
- Chaque athlète doit s'inscrire individuellement aux épreuves, le club ne procède à aucune inscription sauf exception pour l'Equipe Elite et l'Ecole de Triathlon.

2) Remboursement des épreuves

a) Montant de la participation club

- Notre club participe au remboursement des frais d'inscriptions de ses adhérents depuis sa création, tant que le budget le permettra, nous continuerons de contribuer à ces remboursements.
- Le montant de la participation du club aux frais d'inscription est voté chaque année en AG, il est défini dans la limite du montant de la cotisation de l'athlète et du budget alloué au remboursement des épreuves.

b) Conditions de remboursement

- Seules les compétitions labélisées « FFTRI » sont prises en compte pour le remboursement des frais d'inscription.
- Aucun remboursement ne sera effectué si l'athlète ne renouvelle pas son adhésion au sein de notre section pour l'année suivante.
- Tout athlète participant à une compétition sous la licence « ESMGO Triathlon » s'engage à porter la tenue du club, dans le cas contraire le club ne procèdera à aucun remboursement sur la compétition en question.
- Chaque athlète devra joindre à sa demande de remboursement un justificatif d'inscription et de participation pour chaque épreuve.
- Le dossier de demande de remboursement devra être rendu avant la date limite fixée par le club pour être traité, passé cette date aucun remboursement ne sera effectué.

IV) EQUIPEMENTS

1) Tenue officielle du club

- Comme cité précédemment chaque athlète engagé sur une compétition sous la licence « ESMGO Triathlon » s'engage à porter la tenue du club sur celle-ci.
- Le club est engagé auprès d'un partenaire technique pour la fourniture des équipements officiels.

2) Commande d'équipements

- La commande globale des équipements auprès de notre équipementier est passée par le club 1 fois par an en début de saison.
- Le club ne prend pas en charge l'achat des équipements sauf pour l'Equipe Elite et l'Ecole de Triathlon.
- Chaque licencié doit au préalable passer et valider sa commande personnelle sur la boutique du club (lien sur notre site) pour qu'elle soit prise en compte dans la commande globale.

3) Offres préférentielles

- L'offre « pack club » est destinée aux nouveaux licenciés et valable seulement lors de la 1ere année d'adhésion.
- Les licenciés jeunes de l'Ecole de Triathlon bénéficient d'un équipement complet offert à titre gratuit sous conditions :
    - La présence régulière aux entraînements et la participation à au moins 3 compétitions est obligatoire pour bénéficier des équipements.
    - Les équipements sont renouvelés gratuitement chaque année seulement s'ils sont trop petits ou usés.
    - Les équipements doivent être rendus au club pour être renouvelés.

V) Conduite sportive et éthique

1) Généralités

- Tout athlète membre de notre section est un représentant du club, il s'engage à respecter non seulement ses pairs mais aussi les valeurs et les principes de notre club et du sport en général.

2) Entraînement

- Chaque adhérent s'engage à respecter le travail et les consignes des cadres techniques, respecter le code de la route ainsi que les infrastructures dont nous disposons et enfin respecter les autres usagers qu'ils soient membres du club ou non.

3) Compétition

- En compétition nos adhérents s'engagent à strictement respecter le règlement fédéral et celui de la compétition ainsi que le(s) organisateur(s), le corps arbitral et les autres compétiteurs.
- Dopage : Tout athlète ayant des pratiques dopantes confirmées (par un test ou toute autre méthode) sera directement et sans préavis radié de notre section.

E.S.M.G.O. TRIATHLON

Créneaux d'entraînement JEUNES

GROUPE 1 (8 – 13 ans)

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
MATIN/ AM			VELO – CAP René Cance 14h15 - 16h			NATATION GDO 8h45 – 10h	
SOIR							

E.S.M.G.O. TRIATHLON

GROUPE 2 (13 – 18 ans)

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
MATIN/ AM			VELO – CAP René Cance 16h – 17h30				VELO Stade Harfleur Départ Eté : 8h30 Hiver : 9h
SOIR	NATATION GDO 19h30 – 21h15		NATATION GDO 19h15 – 21h		NATATION GDO 19h15 – 21h		

E.S.M.G.O. TRIATHLON

Créneaux d'entraînement ADULTES

2020-2021

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
NATATION	CAP	NATATION	CAP	NATATION		VELO / VTT*
GDO	Baquet	GDO	Baquet	GDO		Stade Harfleur
19h30 – 21h15	18h – 20h	19h15 – 21h	18h – 20h	19h15 – 21h		Départ Eté : 8h30 Hiver : 9h

*** Les séances vélo du WE sont organisées en fonction de la disponibilité des encadrants et de la météo**